UDC-Vaud

Communiqué de presse…

L'UDC Vaud, en Congrès à Vucherens

L'UDC Vaud, réunie en Congrès à Vucherens, sous la direction de son Président cantonal, M. Fabrice Moscheni, a tout d'abord **pris congé** de son député, **M.André Delacour** et l'a remercié pour tout le travail accompli. **M. Marc-André Bory**, nouveau député de la Broye-Vully, a quant à lui été accueilli par le Congrès. Le Congrès a également pris congé de M. Kevin Grangier, le président des Jeunes UDC Vaud. M. Grangier est remplacé par M. Michaël Thévenaz pour les Jeunes UDC Vaud, ainsi que par Mme Aurore Estoppey au Comité Central de l'UDC Vaud. Le Congrès a également souhaité la bienvenue à son nouveau Collaborateur scientifique, M. Raphaël Tanner.

Les deux Vice-présidents du parti, Mme Nathalie Falcone et M. Dylan Karlen, nous ont ensuite présenté **l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels** et le contre-projet des autorités. Après un exposé de la problématique et la présentation de données chiffrées sur la criminalité étrangère, un débat a pris place, suivi par un vote. Le Congrès recommande d'accepter l'initiative à l'unanimité. Le contre-projet quant à lui, ne recueille qu'une voix, contre 98 et 1 abstention. A la question subsidiaire, unanimes, les délégués présents au Congrès recommandent de choisir l'initiative.

Au point suivant, le Congrès a parlé de l'initiative de la gauche vaudoise au sujet du **droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau cantonal**. Mme Fabienne Despot, députée, a partagé les arguments, simplistes il est vrai, de nos adversaires politiques, puis ce fut au tour de notre Président, M. Moscheni de donner nos arguments à ce sujet. Il a notamment rappelé que pour obtenir les droits politiques, il suffit de se naturaliser. La majorité des étrangers concernés par cette initiative pourraient être déjà devenus Suisses. De plus, au niveau cantonal, on réglemente, alors qu'au niveau cantonal, on légifère. Le fait de faire les lois est le fait du citoyen et doit le rester. Après un débat sur ce sujet, les délégués ont rejeté à l'unanimité le texte de l'initiative.

Durant cette soirée, les délégués ont aussi eu l'occasion de découvrir différentes **orientations du programme politique** de l'UDC Vaud pour la période de 2011 à 2016. Les exposés des orateurs, eux-mêmes membres de différents groupes de travail, ont donné lieu à des débats animés parmi les délégués présents. Après chaque thème, les délégués ont été appelés à prendre position sur les grandes lignes du programme politique. Une très large majorité a accepté la plupart de ces propositions. Les personnes suivantes nous ont parlé de quelques propositions :

- Monsieur **Pascal Dessauges**, Syndic de Naz, est ancien président de l'UDC Vaud. Il nous a parlé de la **croissance économique** qui doit profiter aux Vaudois. Les thèmes de la formation duale, du logement ainsi que de l'accueil de nouvelles entreprises ont notamment été abordés.
- Monsieur **Patrick Eperon**, du Centre patronal, a lui exposé les différents axes de notre politique **des transports et de la mobilité**. Les thèmes incluent le rail et la route. Nous sommes favorables à un développement des transports en commun (exemple : 3ème voie CFF), mais également à celui de la route (exemple : contournement de Morges).

- Monsieur **Nicolas Daïna**, est ancien député au Grand Conseil Vaudois. Il a traité de **la fiscalité et des finances**. Les thèmes de la diminution de la charge fiscale pour les familles, de même que diverses mesures d'incitation fiscales et de maîtrise des dépenses publiques ont été évoqués. M. Daïna a notamment stigmatisé le siphonage des communes par la facture sociale et par la péréquation intercommunale. Une de nos propositions demande d'interdire l'accès aux recettes de cette dernière aux communes dépassant un seuil d'endettement important reconnu. Enfin, notre parti souhaite une dissolution rapide de la Cour des comptes, qui est un pur gaspillage de l'argent du contribuable.

M. Claude-Alain Voiblet a ensuite partagé quelques mots au sujet de la campagne électorale pour les **Communales de mars 2011**. Après cela, le Congrès a pris fin.

Lausanne, le 29 août 2010

UDC Vaud

Renseignements : Claude-Alain Voiblet 079 / 251.22.06
Fabrice Moscheni 079 / 658.49.24